



- Un intervenant actif sur le territoire de l'agglomération
 - Parc des Rapides, etc.
- Un partenaire de longue date
 - LaSalle
 - Chef délégation, suites au Sommet MTL
- Mission
 - Protéger et mettre en valeur les milieux naturels de la Vallée du Saint-Laurent
 - Sensibiliser à l'importance historique et naturelle de ces milieux

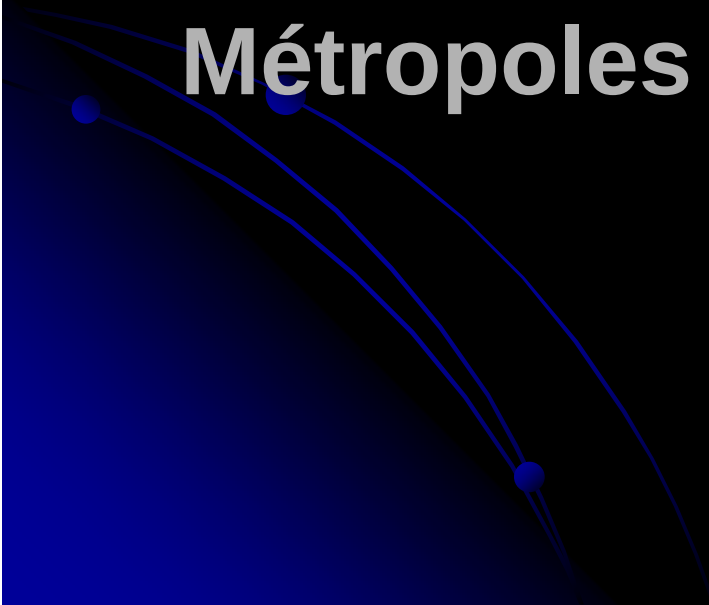


- La naturalisation 7,5 ha milieux urbains dégradés + 6 km rives
 - Ruisseaux, marais, prairies, arbustales, corridors verts, bandes riveraines
- La construction, l'entretien de plusieurs kilomètres de sentiers ou la fermeture de plus de sentiers informels dans des boisés urbains.
- Plantation de 113 000 arbres, arbustes et vivaces indigènes
- Élaboration de plans d'aménagements écologiques, de naturalisation et de gestion de plus de 25 kilomètres de rives.
- 420 000 interventions de sensibilisation à l'importance de la faune, la flore et des milieux naturels urbains.
- Expertise au niveau de l'implication de la participation communautaire
 - 1000 à 1500 bénévoles par année
 - 2008 : +18000 heures de bénévolat
- d'inventaires biologiques, de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement, etc.



1. Mise en contexte des efforts de protection de milieux naturels entrepris par l'agglomération de Montréal

**Montréal part de plus loin en matière
de protection et mise en valeur de
milieux naturels que la plupart des
Métropoles de l'Amérique du Nord**



Malgré les difficultés, les bénéfices sont cependant extrêmement importants

Montréal, un potentiel de plus de 1,3M\$ en dépenses économiques annuellement grâce aux milieux naturels

- les déplacements d'intérêt fauniques (wildlife watching).
- Au Québec, en expansion massive,
- 27,8% des québécois de 25 à 34 ans
- 1,2 millions de québécois, 253\$, 3379 emplois.
- 66,1 millions d'américains dépensent, 1449\$US, 1 027 833 emplois.

Potentiel dépenses par résidents de l'agglomération :

- déplacements d'intérêts fauniques 770 000 000\$
- pêche (813 590 québécois, 1287\$ par participant, 9754 emplois)
- plein air (2,4 millions québécois, 540\$ par participant, 15 656 emplois en 2001)

et les résidents de l'agglomération de Montréal dépenseraient au moins 1,3G\$ annuellement.
À ceci, il faudrait encore une fois ajouter l'impact économique des touristes

Étant donné les bénéfices significatifs, Montréal devrait viser l'atteinte de l'objectif québécois et international de 12%

Recommandation 1 :

Mettre en place une stratégie de protection de milieux naturels visant l'atteinte de 12% de milieux naturels protégés.



2. Montréal doit se doter
d'une vision face à la
protection et mise en valeur
de ses milieux naturels qui
soit uniquement Montréalaise

Il n'y a pas la même quantité de milieux naturels disponibles ou à protéger d'une portion de l'agglomération à l'autre

Recommandation 2 :

Que Montréal propose une prochaine phase de protection de milieux naturels basé sur le principe suivant : *Des milieux naturels pour tous!*

Ceci implique une stratégie comportant deux approches :

- La protection des milieux existants là où il reste des milieux à protéger
- La naturalisation de milieux dégradés là où il n'y est possible que de naturaliser des milieux afin de les rendre accessibles à la communauté

Montréal doit se doter d'une vision uniquement Montréalaise

Recommandation 3 :

Que Montréal propose la création de quatre trames vertes de Montréal qui seraient reliées ensembles pour former une Mégatrame verte de Montréal :

- La trame verte de l'est
- La trame verte de l'ouest
- La trame verte du Grand Sud-ouest
- La trame verte du centre et Nord

Ainsi, les quatre trames formeraient un tout reliant l'ensemble des milieux naturels de l'île en entier mais seraient abordés selon les caractéristiques uniques de ces quatre secteurs très différents.

Montréal doit exercer un leadership à la grandeur de la CMM

Recommandation 4 :

Que les villes de l'agglomération de Montréal assument un leadership en faisant la promotion d'une vision face à la protection et mise en valeur des milieux naturels à la grandeur de la CMM qui bénéficiera tant Montréal qu'au restant de la CMM. Ceci vision pourrait par exemple porter le nom de Mégatrame Nature de la CMM.



3. Des points concrets que Montréal doit adresser dans le grand Sud-ouest

Une Trame verte pour le Grand sud-ouest prioritaire étant donné le manque significatif dans le secteur

Recommandation 5 :

Prioriser la création de la trame Verte du Grand Sud-Ouest.

Recommandation 6 :

Intégrer des liens verts à la réfection du complexe Turcot afin de créer la trame Verte du Grand Sud-Ouest.

la Trame verte du grand Sud-Ouest de Montréal

Une vision à promouvoir!

Légende

Milieux d'intérêts	Liens
À protéger	Liens longeant une voie ferroviaire
À protéger partiellement	Liens additionnels à aménager
Parcs existants	Liens en bordure de canaux



Protéger le terrain Meadowbrook face à un développement

Recommandation 7 :

Protéger le terrain Meadowbrook tout en l'intégrant à l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques et en créant un lien entre la falaise et Meadowbrook.

Créer une zone tampon significative au pied de la falaise Saint-Jacques

Recommandation 8 :

S'assurer que le projet de réaménagement du complexe Turcot intègre la création d'une zone tampon pour la falaise Saint-Jacques d'une taille minimale de 100 mètres.

Une solution permettant la protection et
mise en valeur tant du terrain
Meadowbrook que du pied de la falaise
Saint-Jacques.

Recommandation 9 :

Appuyer la proposition de protection d'échange des terres
résiduelles de Turcot avec celles de Meadowbrook.

Terminer les aménagements au parc des Rapides

Recommandation 10 :

Poursuivre l'aménagement du parc des Rapides.



4. Autres constats généraux sur les gestes posés jusqu'à présent pour assurer la conservation de terrains stratégiques

- Accomplissements significatifs avec un effort pour couvrir diverses régions
- Une évolution face à une orientation initiale touchant axé majoritairement sur la protection vers des interventions de mise en valeur de milieux naturels et aussi de milieux naturalisables.
- Des résultats qui semblent correspondre aux objectifs initiaux mais qui sont présentés de façon floue.
- Les intervenants communautaires sont en grande partie exclus des efforts de protection des milieux naturels.
- Plusieurs milieux naturels 'protégés' à Montréal ne le sont pas vraiment
- Les autres paliers gouvernementaux doivent collaborer